

Objet : Bilan mouvement des personnels du 1^{er} degré pour le département de l'Aisne à la rentrée 2022.

1) Mouvement PoP

Lors de la campagne PoP organisée par le Ministère, d'octobre 2021 à janvier 2022, notre département a présenté 7 postes et 3 postes ont été retenus :

- enseignant immersion langue anglaise à Boué ;
- enseignant en école franco-qubécoise Eugène-Corrette de Saint-Quentin ;
- enseignant en école franco-qubécoise école du centre de Soissons

La DIPRED a géré 38 candidatures, dont 10 sur 2 postes différents. Les postes ont été pourvus par des candidats ayant pour département d'origine l'Indre-et-Loire (37), et la Guyane (973) et l'Oise (60).

Le service a géré 15 candidatures sortantes, dont 2 ont obtenu un exeat (1 pour la Somme et 1 pour la Haute-Loire)

Le solde entre les entrées et les sorties, au terme du mouvement PoP est **de +1** pour le département de l'Aisne.

2) Mouvement inter départemental

a) Phase principale (permutations informatisées)

Lors de la campagne, 134 enseignants ont candidaté à la phase principale, pour 132 barèmes traités (2 accusés de réception n'ayant pas été transmis dans le calendrier ministériel à la DIPRED)

A l'issue de cette phase :

- 13 enseignants ont intégré le département, un enseignant originaire du département de l'Eure ayant bénéficié d'une annulation de mutation ;
- 25 enseignants ont quitté le département.

Le solde de cette campagne s'élève à **-12**.

b) Phase complémentaire (exeat-ineat)

La DIPRED a été destinataire de :

- 51 demandes d'exeat ;
- 13 demandes d'ineat (dont une annulation)

Au terme de la phase complémentaire :

- 7 enseignants ont quitté le département ;
- 2 enseignants ont intégré le département.

Le solde de cette campagne s'élève à **-5**.

3) Mouvement intradépartemental

a) Candidats au mouvement

Pour le mouvement 2022, 762 enseignants ont présenté leur candidature. 358 étaient des participants obligatoires, soit 46,98%. Une baisse du nombre de participants est constatée, en comparaison aux 2 années précédentes. Les résultats du mouvement ont été communiqués aux agents le 22 juin 2022.

Ci-dessous les statistiques relatives aux mouvement intradépartemental sur les 3 dernières années (source MVT1D)

Statistiques Algorithmes	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Total des candidats	838	840	762
Candidats mobilité obligatoire	421	398	358
Candidats mutés	414	382	363
Candidats obligatoires non mutés	226	218	191
Postes initialement vacants	250	256	251

Le nombre de candidats mutés en phase informatisée varie de la façon suivante :

- 49,4% (2020) ;
- 45,4% (2021) ;
- 47,6% (2022).

Les candidats obligatoires non mutés par rapport à l'ensemble des candidats fait ressortir un léger fléchissement entre 2020 et 2022 :

- 26,9% (2020) ;
- 25,9% (2021) ;
- 25% (2022).

Le département a proposé 251 postes vacants pour 358 participants obligatoires, soit un différentiel de 107 postes.

Il est possible d'estimer à environ 350 le nombre de participants obligatoires pour le mouvement 2023.

Le nombre de postes vacants dépendra du nombre de départs à la retraite, des départs dans le cadre des permutations nationales, du solde des disponibilités et des détachements, ainsi que du nombre de stagiaires à temps plein.

b) Vœux formulés

Les enseignants du département pouvaient formuler jusqu'à 40 vœux. Les participants obligatoires devaient, en plus, renseigner deux vœux groupe dit « à mobilité obligatoire » (vœu MOB).

67 enseignants dont la participation était obligatoire sont arrivés sur leur vœu MOB et 1 enseignante dont la participation n'était pas obligatoire.

Au total, 11149 vœux ont été inscrits pour les 762 participants.

Le nombre de vœux rang 1 obtenu varie très peu de 44% à 45% sur les 3 années, par contre le nombre de vœux rang 2 obtenu varie de 13% en 2020 à 14% en 2021 et passe à 9% en 2022 de même pour les vœux rang 3 baisse sensiblement de 9% en 2020 à 6% en 2021 et 7% en 2022.

L'étude des vœux des 363 enseignants mutés au terme de la phase principale indique que 70% d'entre eux ont obtenu l'un de leur cinq premiers choix et 85% l'un de leur 10 premier choix.

c) Phase d'ajustement

La phase d'ajustement s'est déroulée sur la période entre fin juin et fin août.

Les services ont affecté 251 enseignants qui se décompose de la façon suivante :

- 196 participants obligatoires sans poste au terme de la phase principale ;
- 44 TRS ;
- 11 postes à profil attribués entre fin juin et début septembre.

4) Les recours en 2022

A l'issue des résultats de la phase informatisée, 67 enseignants dont la participation était obligatoire, sont arrivés sur leur vœu MOB et 1 enseignante dont la participation n'était pas obligatoire. Conformément aux directives ministérielles, l'enseignante dont la participation n'était pas obligatoire s'est vu attribuer un autre poste.

Parmi ces 67 enseignants, 17 ont fait un recours dès les résultats du mouvement. Ces situations ont été revues selon des critères familiaux (parents de 2 enfants en bas âge) et une distance maximum de 50 km entre le domicile et le lieu d'affectation. 7 demandes de changement d'affectation ont été réalisées rapidement en parallèle des affectations de la seconde phase et 7 autres recours ont obtenu une nouvelle affectation conformément à leurs souhaits. Au total 14 recours ont été traités ce qui représente 82%.

Le 22 juillet 2022, date de fermeture de la DSDEN, il restait 26 enseignants à affecter (des T1 ou T2). Lors de cette phase manuelle, une trentaine de recours ont été enregistrés. A ce jour plus de 80% ont été résolus.

5) Autres informations

a) Recrutement de contractuels

A la rentrée, 10 contractuels ayant exercé en 2021-2022 dans le département ont fait l'objet d'un renouvellement de contrat.

b) Enseignants stagiaires

Nous avons accueilli 77 professeurs des écoles stagiaires à la rentrée 2022 qui se décomposent :

- 50 enseignants à 100%, dont 2 en report de scolarité pour 2023-2024 ;
- 27 enseignants à 50%, dont 1 sur liste complémentaire.